



**LES TRAVAUX
PUBLICS** FÉDÉRATION
NATIONALE

Croissance verte :

investir dans les infrastructures pour
réussir la transition écologique

Lutter contre le changement climatique, utiliser plus efficacement les ressources, préserver la biodiversité et améliorer le cadre de vie implique d'aménager les infrastructures existantes ou de créer de nouvelles infrastructures.

8 milliards d'euros par an d'investissements additionnels seront nécessaires à l'horizon 2030, dont 5, 5 milliards pour les réseaux linéaires.

De nouvelles sources de financement sont possibles, telles que la fiscalité écologique, le financement par l'usage ou l'investissement privé.



**Les transports en
commun**
préoccupation environnementale
n° 1 des Français



Investir aujourd'hui pour éviter des surcoûts futurs

Le coût de l'inaction est 5 fois supérieur au coût de l'investissement nécessaire pour atteindre les objectifs fixés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV). Ces investissements sont générateurs de croissance et d'emplois à court terme et s'inscrivent dans un objectif de développement durable. Ils correspondent aussi à une attente forte des citoyens.

Enquête Chaîne d'Activité Mondiale (CAM) du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable (CGDD) - novembre 2015

Objectifs de la **loi TECV** :

- **40 %** de Gaz à Effet de Serre
- **30 %** de consommation d'énergies fossiles
32 % d'énergies renouvelables

d'ici 2030



Les infrastructures, solutions pour la croissance verte

Des solutions sont disponibles dès aujourd'hui pour :

- développer les infrastructures nécessaires à des transports bas-carbone, en implantant par exemple les bornes de recharge des véhicules électriques, en développant l'intermodalité et les transports collectifs.
- construire et maintenir des infrastructures de production et de distribution d'énergie bas-carbone, maintenir le parc nucléaire, développer les énergies renouvelables et les raccorder aux réseaux.
- réparer et protéger les territoires, lutter contre les inondations et l'érosion littorale, prévenir les mouvements de terrain.
- économiser les ressources, résorber les fuites d'eau, rendre plus économe l'éclairage public.
- préserver la biodiversité et améliorer le cadre de vie, restaurer les continuités écologiques, réduire les nuisances telles que le bruit ou les pollutions de l'air et de l'eau.



Des investissements financables pour atteindre les objectifs de la croissance verte

Près de 8 milliards d'euros (0,4 point de PIB) par an d'investissements additionnels seront nécessaires à horizon 2030, dont 5,5 milliards d'euros pour les réseaux linéaires.

	Estimation du marché « Infrastructures » actuel	Besoins additionnels en infrastructures
Développer des infrastructures pour des transports bas-carbone	9,1 Md€	+ 2,5 Md€
Construire et maintenir des infrastructures de production et distribution d'énergie bas-carbone	4,3 Md€	+ 3,4 Md€
Protéger et réparer les territoires	0,7 Md€	+ 0,4 Md€
Economiser les ressources	2,4 Md€	+ 1 Md€
Préserver la biodiversité et le cadre de vie	3,7 Md€	+ 0,6 Md€
TOTAL	19,5 Md€	+ 7,9 Md€

Pour réussir la transition

écologique avec les
infrastructures d'ici 2030,

0,4% du PIB

supplémentaires doivent être investis
chaque année



De nouvelles sources de financement à mobiliser

4 grands principes permettront aux décideurs publics de mobiliser les financements nécessaires à la transition écologique :

- Développer la fiscalité écologique (contribution climat-énergie) et flécher une part de son produit vers les infrastructures de la transition écologique.
- Augmenter l'autofinancement des infrastructures via une part accrue de paiement par l'usage (politiques tarifaires, péages, recettes annexes).
- Faciliter le financement privé en rendant les infrastructures pour la croissance verte plus attractives pour un investisseur (via des mécanismes carbone, une valorisation des économies réalisées ...).
- Relancer les investissements grâce à la dette publique (obligations vertes, politique monétaire utilisée directement pour des investissements d'avenir).

1,8 % du PIB

Taux de fiscalité
environnementale en France
(25^e rang européen)

2 centimes de contribution climat énergie
génèrent près d' 1 milliard d'euros
de recettes fiscales



Fédération Nationale des Travaux Publics
3, rue de Berri - 75008 PARIS

Tél. 01 44 13 31 44 - infos@fntp.fr

ÉDITION JUIN 2016

www.fntp.fr

Toute utilisation, totale ou partielle de cette publication, à des fins autres qu'un usage privé, est interdite sans l'autorisation expresse et préalable de la FNTF. Toute utilisation autorisée de cette publication devra mentionner sa source.

**LES TRAVAUX
PUBLICS** FÉDÉRATION
NATIONALE

